

FORMULAIRE DE CESSIION DES DROITS D'AUTEUR ET AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné Madame, Mademoiselle, Monsieur : _____

Demeurant à : _____

Mail et téléphone : _____

- autorise
 n'autorise pas

Le CAUE 77, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne

- la cession des droits d'auteurs au CAUE 77

En conséquence de quoi j'autorise de concéder au CAUE 77, à titre gratuit et non exclusif, les droits de propriété intellectuelle relatifs à ladite contribution ainsi énuméré :

- le droit d'utilisation et de reproduction pour les besoins de communication ou de publicité de la manifestation Couleur Jardin, par quelque procédé technique que ce soit connu à ce jour, sur tout support, et pour toute exploitation y compris en réseau, notamment sur le site Internet du CAUE 77, le site internet CouleurJardin et sur les réseaux sociaux.
- le droit de représentation et de diffusion, de quelque façon que ce soit, sur quelque support et/ou réseau que ce soit, pour les besoins de communication de la manifestation Seine-et-Marne Couleur Jardin et de mission de sensibilisation du CAUE 77.
- le droit de transformation et d'adaptation des photographies pour les besoins de la mise en réseau, notamment sur le site Internet du CAUE 77 et sur les réseaux sociaux, ou pour les besoins de la publication, sans que cela ne porte atteinte au droit moral de l'auteur.
- le droit d'utiliser, de présenter et d'exposer les photographies pour les besoins promotionnels ou de publicité de la manifestation Seine-et-Marne Couleur Jardin par le CAUE 77.
- Le droit d'utiliser les photographies pour illustrer les publications digitales ou papier du CAUE 77 (compte Instagram, Newsletters, Rapport annuel, etc.) sous réserve de la mention du nom de l'auteur de la photographie.

La cession des droits telle que définie ci-dessus est consentie pour une durée de dix ans, sur le territoire français et dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Le participant doit détenir la propriété régulière, exclusive, pleine et entière de tous les droits faisant l'objet de la présente cession et pouvoir en conséquence les céder au CAUE 77 dans les conditions exposées ci-avant sans que celui-ci ne soit jamais inquiété à cet égard. A ce titre, le Participant garantit le CAUE 77 contre tout recours amiable et contentieux au titre des droits de propriété intellectuelle et de la responsabilité. Il s'engage à former une intervention volontaire à toute instance engagée à l'encontre du CAUE 77.

Le CAUE 77 s'engage à respecter le droit moral de l'auteur, tel que prévu à l'article L.121-1 du code de propriété intellectuelle pour toute utilisation qu'il fera des droits cédés. En particulier, le CAUE 77 s'engage à :

- ne pas dénaturer les photographies soumises dans le cadre de l'appel photos,
- respecter la paternité de l'auteur de la photographie en mentionnant systématiquement son nom lorsque la photographie fera l'objet d'une reproduction ou d'une représentation.

à utiliser les photographies, transmises au CAUE 77 dans le cadre de l'appel à photos « *Couleur Jardin 2025* », sur leur site internet et/ou autres réseaux sociaux, magazines papier, affiches et/ou flyers

En conséquence de quoi j'autorise, dans le cadre d'expositions envisagées par le CAUE 77, pour la parfaite information des auteurs, les contributions pourront être imprimées et installées dans les conditions suivantes : sur des cadres ou bâches, avec une mise en page et un graphisme au libre choix du CAUE 77 pouvant éventuellement contenir plusieurs photographies de différents participants.

Ainsi les Participants autorisent le CAUE 77 à procéder au tirage de leur contribution, pour une exposition, le CAUE 77 garantissant le respect de l'intégrité de ladite contribution.

En outre, les participants sont informés que le CAUE 77 pourra utiliser les photos dans le cadre de la mise à jour du carnet Seine-et-Marne Couleur Jardin ou encore de la réalisation d'ouvrages publiés par le CAUE 77 portant sur les parcs et jardins de Seine-et-Marne, de publications de communication, dans le cadre de ses missions de conseil, d'assistance et de sensibilisation (plaquettes, flyer, cartes, livre, etc.), sous forme numérique et imprimée.

Connaissance prise de ces informations, le participant autorise le CAUE 77 à procéder à l'utilisation, la reproduction, la représentation et la diffusion des photographies par quelque procédé technique que ce soit connu à ce jour, sur tout support, et pour toute exploitation y compris en réseau, notamment sur le site Internet du CAUE 77 et sur les réseaux sociaux, dans des conditions garantissant le respect de l'intégrité de l'œuvre initiale.

- autorise
 n'autorise pas

Les gestionnaires publics et propriétaires privés de parcs et de jardins participant à la manifestation *Couleur Jardin de Seine-et-Marne*

à utiliser les photographies, transmises au CAUE 77 dans le cadre de l'appel à photos « *Couleur Jardin 2025* », sur leur site internet et/ou autres réseaux sociaux, magazines papier, affiches et/ou flyers

En conséquence de quoi j'autorise les gestionnaires publics et propriétaires privés de parcs et de jardins participant à la manifestation *Couleur Jardin de Seine-et-Marne*, de reproduire et de communiquer au public les photographies prises dans le cadre de l'appel à photo.

Le bénéficiaire de l'autorisation procédera à l'exploitation des images uniquement sur les supports de communication externe définis ci-dessus. Il s'engage à respecter le droit moral de l'auteur, tel que prévu à l'article L.121-1 du code de propriété intellectuelle pour toute utilisation qu'il fera des droits cédés. En particulier, le bénéficiaire de l'autorisation s'engage à :

- ne pas dénaturer les photographies,
- respecter la paternité de l'auteur de la photographie en mentionnant systématiquement son nom lorsque la photographie fera l'objet d'une reproduction ou d'une représentation.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation des photographies soumises lors de l'appel à photo ou de mon nom.

Fait à _____

Le _____

Lu et approuvé _____

Signature _____

(*) Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation au concours. Ce droit peut être exercé auprès du CAUE 77, 27 Rue du Marché, 77120 Coulommiers